



# Appel à projet - Semaine de l'ISR

4 - 10 octobre 2010

Sous le Haut Patronage du MEEDDM :



En partenariat avec :



la SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
des ANALYSTES FINANCIERS

## La Semaine de l'ISR- Investissement Socialement Responsable

### Pourquoi ?

Le grand public doit être sensibilisé à l'Investissement Socialement Responsable et il a besoin de repères pour le comprendre. Des outils existent avec la nouvelle version du Code de transparence AFG-FIR, désormais obligatoire, et le label ISR de Novethic. Les études montrent bien la sensibilité grandissante des Français et des épargnants aux problématiques du développement durable.

### Quoi ?

Une série d'événements liés à la promotion de l'Investissement Socialement Responsable qui se dérouleront sur une même semaine\*. Ces événements s'adresseront à des publics variés : particuliers, investisseurs, distributeurs... Ils pourront prendre des formes telles que conférences, ateliers, petits-déjeuners, rencontres, animations dans les réseaux bancaires et d'assurances...

### Comment ?

Chaque événement sera organisé par une structure qui en pilotera la mise en œuvre, le financera et en assurera la communication, notamment auprès de ses réseaux. Des événements existants ou déjà planifiés pourront être inclus dans la semaine.

Un appel à projet est lancé. Les projets, qu'ils soient nouveaux ou déjà planifiés seront validés par un comité de pilotage constitué de personnalités de l'ISR, de représentants des organisations de place partenaires et du MEEDDM.

Des outils de promotion seront mis à disposition des organisateurs d'événements: une identité visuelle propre à la semaine est créée et elle sera déclinée en affiches, flyers, bannières Web... Un site Web dédié à la semaine présentera l'ensemble des événements de la semaine. Les organisateurs d'événements et les organisations de place partenaires relaieront également l'information.

### Qui ?

Les candidats à l'organisation d'un événement seront les acteurs de l'ISR (gestionnaires d'actifs, réseaux de banques et d'assurances, investisseurs, agences de notation extra financière, conseils...), mais aussi les écoles et universités, les syndicats, les organisations professionnelles, les associations, les ONG, les pouvoirs publics...

### Où ?

Les événements pourront être organisés partout en France : au siège et dans les réseaux des banques et des sociétés d'assurances, les écoles, les universités, les centres de conférences, les lieux publics...

### Qui peut soumettre un projet d'événement ?

- tous les membres du FIR et les acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR
- les associations de solidarité et/ou environnementales
- les syndicats, les fédérations d'entreprises, les entreprises désireuses de faire la promotion de l'ISR
- les écoles et universités
- les pouvoirs publics en général...

### Critères d'éligibilité

Pour intégrer la semaine de l'ISR, les événements devront :

- avoir pour objectif la promotion de l'ISR ou la sensibilisation à l'ISR
- se dérouler entre le 4 et le 10 octobre 2010
- avoir lieu en France



# Appel à projet - Semaine de l'ISR

4 - 10 octobre 2010

Sous le Haut Patronage du MEEDDM :



En partenariat avec :



la SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
des ANALYSTES FINANCIERS

Les organisateurs sont libres de choisir le type d'événement ainsi que le public-cible : que ce soit les investisseurs (grand public, institutionnels) ou les acteurs de la chaîne de valeur de l'ISR (gestionnaires d'actifs, consultants, réseaux de distribution...).

Le FIR et ses partenaires devront être cités dans la communication de l'événement. Le site dédié à la Semaine de l'ISR devra, lui aussi, être cité et un lien hypertexte pointant vers lui devra être présent sur tous supports électroniques.

## Budget et dépenses

Les événements seront entièrement à la charge des organisateurs. Aucune aide financière ne sera attribuée aux projets par le FIR ou ses partenaires, en dehors des manifestations qu'ils organiseront eux-mêmes. En revanche, le FIR (et le cas échéant ses partenaires) assurera la coordination ainsi que la campagne de communication autour de l'événement : conférence de presse, site web...

## Visibilité des projets & outils de communication mis à disposition

Les projets retenus seront intégrés au programme de la Semaine de l'ISR et notamment sur le site web dédié à l'adresse [www.semaine-isr.fr](http://www.semaine-isr.fr). Une fiche de présentation de chaque projet basée sur les éléments du dossier de candidature sera validée par le Comité de pilotage.

Les projets seront présentés aux médias dans le cadre d'une conférence de presse qui aura lieu en amont de la Semaine.

Les outils tels qu'affiches, flyers et kit web seront téléchargeables sur le site de la Semaine de l'ISR dans un espace sécurisé sous des formats exploitables par les graphistes des organisateurs.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Une présentation de l'organisateur : 500 caractères maximum (espaces compris). Elle devra comporter au moins un contact et un e-mail ainsi que l'adresse du site Internet de l'organisateur
- La description de l'événement : 1 500 caractères maximum (espaces compris) avec, le cas échéant, les partenaires locaux qui pourraient y être associés (ex : Presse quotidienne régionale...)
- Le(s) lieu(x) de l'événement
- La ou les date(s) de l'événement ainsi que leurs horaires
- Les conditions d'accès à l'événement : ouvert au grand public ou sur invitation...

Il devra être remis **le 15 septembre 2010 au plus tard**, par courrier postal adressé au FIR – La Ruche 84, quai de Jemmapes 75010 Paris ou par e-mail à [contact@frenchsif.org](mailto:contact@frenchsif.org) à l'attention de Grégoire Cousté. Les projets seront évalués par le Comité de pilotage. Les réponses seront données au fur et à mesure.

Les organisateurs retenus fourniront un logo (format .eps, .pdf, ou .jpeg, .gif, .png) ainsi que le lien vers la page concernée de leur site Internet

## Le Comité de pilotage

Joëlle Bonnefoy – FFSA  
Micheline Bourny-Thaumiaux – Amundi & FIR  
Brigitte Bousseau – MEEDDM  
Laurence Château de Chazeaux – AFIC  
Grégoire Cousté – FIR  
Laure Delahousse – AFG  
Bertrand Fournier – LFP Sarasin & FIR

Anne-Catherine Husson-Traoré – Novethic  
Michel Laviale – ORSE  
Emmanuel de La Ville – Ethifinance & FIR  
Martine Léonard – SFAF  
Sarah Quatresous – MEEDDM  
Antoine Saillon – Paris Europlace

\* Des semaines de l'ISR existent au Royaume-Uni depuis 2008 ([www.neiw.org](http://www.neiw.org)) et en Belgique depuis 2009 ([www.belsif.be](http://www.belsif.be)). Elles sont organisées par les SIF nationaux équivalents du FIR